

Bref compte rendu du CTA du 24 mars 2021

Après avoir dénoncé le contexte sanitaire actuel et les conditions de rentrée 2021 faites aux collèges et lycées de l'Académie (*voir déclaration préalable FSU ci-jointe*), les élus SNES-FSU sont intervenus sur l'ensemble des points à l'ordre du jour de ce CTA.

Protocole sanitaire dans les collèges et les lycées

Concernant la situation sanitaire et ses conséquences dans les collèges, la Rectrice nous a confirmé qu'il y avait bien possibilité de demander auprès du DASEN de chaque département la mise en place du travail en demi-jauge, possibilité qui reste aussi ouverte pour tous les lycées de l'Académie.

Ressources humaines

La Rectrice a présenté une information sur la déclinaison de la feuille de route académique en matière de Ressources Humaines en indiquant que la gestion collective ne sera pas remise en cause dans ce domaine, mais que le Rectorat cherche à concilier cette gestion collective avec une gestion de proximité plus individualisée. De futures équipes de proximité devraient ainsi pouvoir, selon elle, s'occuper des problèmes locaux collectifs, individuels et managériaux.

Égalité Femmes-Hommes

Un Groupe de travail académique sera prochainement dédié à l'égalité femmes-hommes. Sur ce point, les élus ont demandé que le fichier joint envoyé par la Rectrice dans son message adressé le 8 mars à l'ensemble des agents de l'Académie soit corrigé car les formulations laissent entendre que les organisations syndicales, dont le SNES-FSU, devraient dans le cadre de leur formation, mettre en place des modules dédiés sur ce sujet. Les élus FSU ont fait savoir que notre fédération n'avait pas attendu ce message pour s'emparer de ce sujet de formation et que nos formations ne dépendent et ne dépendront jamais du Rectorat mais sont validées par notre secteur formation et son institut dédié.

Évolution de la carte académique des Enseignements de Spécialités (EDS)

Concernant la carte des EDS (enseignements de spécialités en cycle terminal en LGT), le Rectorat a affiché des propositions a minima pour la rentrée 2021 : ouverture de la LLCE Anglais monde contemporain sur Françoise Combes Montpellier et ouverture de Education physique, pratique et culture sportive seulement sur trois lycées publics (Jean Moulin Béziers, Camus Nîmes et Renouvier Prades) et un lycée privé sous contrat (Nevers Montpellier). Nous avons, avec le collègue du SNEP-FSU dénoncé l'aspect bien tardif de cette communication (alors que les élèves de 2^{nde} ont déjà dû formuler leurs choix d'EDS pour l'année scolaire prochaine), critiqué le volume insuffisant de cette offre (16 dossiers constitués dont 9 de bon niveau par les équipes pédagogiques des LGT), le risque flagrant d'une mise en concurrence des territoires (Aude et Lozère non servies) et des lycées (publics / privés) et le manque de concertation avec les organisations syndicales représentatives pour la construction de cette offre. **Sur ce point, toutes les organisations syndicales représentatives, dont la FSU, se sont unanimement abstenues.**

Les emplois de CPE

Le point relatif aux mesures proposées pour les emplois de CPE a permis aux élus du SNES-FSU de dénoncer le manque de moyens accordés à notre académie (qui voit monter en charge de lycée de Gignac et la création du lycée de Sommières à la rentrée 2021) avec un solde à 0, provoquant, de fait, des redéploiements. Aucune des situations évoquées lors du GTA n'ont été prises en considération. Les élus du SNES-FSU ont voté contre les mesures proposées. **Le vote contre unanime permettra de revenir sur ces mesures lors du CTA du 2 avril prochain.**

Les emplois d'Enseignants

Lors du GT Académique du vendredi 19 mars, qui a duré cinq heures et durant lequel le SNES-FSU a défendu point par point toutes les demandes remontées des lycées, on a pu constater que le dialogue social reste encore bien compliqué. L'administration maintient ses propositions de fermer tout un ensemble de postes provoquant des mesures de cartes scolaires qui, pour un certain nombre, auraient pu être évitées techniquement. Dans les lycées généraux et technologiques, certaines disciplines seraient en l'état particulièrement impactées : - 12 postes en Sciences de l'Ingénieur, - 11 postes en Mathématiques, - 6 en Physique, - 2 en Lettres Classiques et - 2 en Allemand. **Les élus du SNES-FSU ont donc voté contre ces propositions, rejoints unanimement par les autres organisations syndicales. Cette question sera donc remise à l'ordre du jour du prochain CTA du 2 avril.**

Les emplois d'Agents de Laboratoires

Tandis que des lycées sont créés, le rectorat maintient son choix de n'ouvrir aucun poste d'agents de laboratoire. Nous avons dénoncé cette situation car des possibilités existent pour en créer. Nous avons voté contre ce choix, **rejoints seulement par deux des trois autres organisations représentatives des personnels.**

Les langues régionales

Parmi les différentes questions diverses posées, le SNES-FSU a pu obtenir l'information que le dialogue social académique (puis départemental) relatif à la mise en place de la stratégie académique pour la relance de l'enseignement des langues régionales (Occitan et Catalan) dans les premier et second degrés suite à la signature de la convention cadre entre le Rectorat de Montpellier et la Région Occitanie se déroulerait par la tenue d'un comité académique (le 24 mars), d'un CALR prochainement réuni (avril-mai) puis de réunions départementales (dans le cadre des CDEN). Les élus du SNES-FSU investiront ces espaces de dialogue pour y porter toutes les revendications pour le développement de l'enseignement de l'Occitan et du Catalan.

Les AED en Préprofessionnalisation

Concernant la non prise en compte dans les TRMD des heures devant être effectuées par les AED en préprofessionnalisation, il a été confirmé que la consigne avait été donnée aux chefs d'établissement de ne pas les inclure dans leur TRMD. Ceci concerne 16 collègues en Mathématiques présents dans des collèges du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées Orientales.

L'ASH

Enfin, concernant notre demande de la tenue du groupe de travail académique sur l'école inclusive (ULIS, PIAL et AESH), nous avons eu confirmation qu'il serait prochainement programmé.

Ce CTA a été l'occasion de pouvoir constater toutes les difficultés actuelles pour maintenir un dialogue social exigeant, constructif et progressiste comme le SNES-FSU cherche à le mener continuellement face à une administration bonne communicante mais peu amène pour répondre aux revendications des personnels.